



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES

AMBASSADE DE FRANCE EN BULGARIE

FICHE BULGARIE

I- Organisation de l'enseignement supérieur

1.1 Présentation générale

Héritier d'une double tradition (Renaissance bulgare à la fin du XIXe siècle avec forte influence russe et système d'enseignement supérieur soviétique après la Deuxième Guerre mondiale), le système d'enseignement supérieur bulgare est en transformation rapide depuis une dizaine d'années après l'adhésion dès 1999 du pays au Processus de Bologne et les nombreuses participations des universitaires bulgares aux programmes européens. Cependant, la baisse actuelle des budgets publics pour l'enseignement supérieur et la recherche a d'importantes conséquences, en particulier, les professions universitaires étant peu attractives en termes de revenu, une partie de celles-ci se tourne désormais essentiellement vers l'Europe de l'Ouest.

Le système universitaire bulgare est *a priori* sélectif à l'entrée même si, d'une part, le nombre de candidats dans certaines filières de formation relativise cette sélectivité et, d'autre part, le développement de l'enseignement privé, modifient les niveaux de sélectivité. En effet, plusieurs établissements privés créés depuis une vingtaine d'années ont pu faire preuve d'innovation et ont su ainsi répondre aux demandes nouvelles de formation, de manière plus réactive que certains établissements publics qui doivent entretenir un patrimoine immobilier souvent ancien et devenu inadapté et des structures institutionnelles difficiles à faire évoluer sans moyens supplémentaires.

L'accès aux universités se fait ainsi soit avec des concours d'entrée propres à chacune des universités (ces concours étant plus ou moins sélectifs d'une université à l'autre), soit avec la prise en compte des résultats obtenus à la *matura*, diplôme de fin d'études secondaires mis en place assez récemment et obligatoire depuis juin 2008, en fonction de l'image de qualité dont bénéficie chaque université auprès des étudiants, de la démographie et de la politique de l'établissement.

Ainsi, à côté d'un effet « réputation » des universités et filières, il existe désormais une démarche de réponse à une demande d'études, en particulier dans les domaines des sciences économiques et de gestion et du droit, mais alors que le nombre d'universitaires susceptibles d'enseigner dans ces filières reste contraint.

La dernière grande loi concernant l'enseignement supérieur a été promulguée le 12 décembre 1995 ; chaque établissement jouit d'une très grande autonomie, en particulier sur les questions d'ordre académique.

Grands principes de la loi :

- Système d'éducation universel ;
- Continuité du processus éducatif ;
- Autonomie académique ;
- Garantie de l'État pour un développement optimal de l'enseignement supérieur ;
- Flexibilité dans le passage d'un diplôme à un autre et création des différents niveaux de diplôme ;
- Développement de la compétitivité et de la recherche.

Cette loi a été complétée en 1999 par un nouveau texte apportant ainsi quelques rectifications au mouvement de modernisation et de réformes commencé en 1995, puis modifiée en mai 2007. Un *bakalavăr* (licence) professionnel de trois ans (6 semestres) a été mis en place, ce qui aligne la durée de certaines formations bulgares sur la durée du niveau L en France. Mais comme ces formations n'intègrent la plupart du temps aucun autre enseignement de langue que l'anglais, d'une part, et que les étudiants des lycées bilingues francophones s'y engagent peu, d'autre part, les possibilités de coopération avec les établissements français sont réduites.

La loi autorise les établissements à fixer librement les droits d'inscription, dans la limite de 30 % de la dotation versée par l'État pour les places d'études subventionnées (qui varient en fonction de la spécialité), voire de façon totalement libre pour les établissements les mieux notés par l'Agence Nationale d'Évaluation et d'Accréditation (NAOA).

En 2009 a été mis en place une logique d'accréditation des établissements en trois catégories : universités, collèges universitaires et écoles supérieures et en 2010 la Commission supérieure d'accréditation (VAK) a été supprimée, les titres universitaires étant désormais délivrés par les établissements (doctorat, mais aussi professeur).

L'enseignement supérieur en Bulgarie est assuré par les universités publiques et les écoles publiques spécialisées à statut d'université, par les académies d'État et par les écoles d'enseignement supérieur privées, ces établissements devant désormais être accrédités par la commission nationale qui reconnaît trois statuts : universités, écoles d'enseignement supérieures et collèges. Deux statuts seulement sont principalement utilisés, universités et collèges.

1) Les universités assurent des formations dans tous les domaines et gèrent aussi des programmes de recherche. Parmi elles, des instituts ou académies, au départ établissements supérieurs autonomes spécialisés dans un secteur particulier se sont progressivement transformés en universités (Université de technologie chimique et de métallurgie, Université des Technologies alimentaires de Plovdiv, Université des transports de Sofia, etc). Les académies, établissements supérieurs d'enseignement artistique, analogues aux conservatoires et aux écoles des beaux-arts en France, ont également pu devenir soit des universités, soit des écoles d'enseignement supérieur.

2) Les collèges, soit « autonomes », soit intégrés à une université, proposent des formations plus courtes, à vocation professionnelle.

La Bulgarie dispose d'un grand nombre d'établissements d'enseignement supérieur au regard de la taille de sa population (7,36 millions d'habitants au recensement de 2011) et du nombre total de ses étudiants (285 300 en 2010-2011, en « *bakalavar* professionnel », essentiellement dans les collèges universitaires, « *bakalavar* », master et doctorat, au sein des universités), en augmentation de plus de 10 % par rapport à l'année académique 2006-2007.

Quelques statistiques :

53 établissements d'enseignement supérieur, dont 9 collèges indépendants (22 collèges sont intégrés aux universités) ;

487 établissements d'enseignement secondaire ;

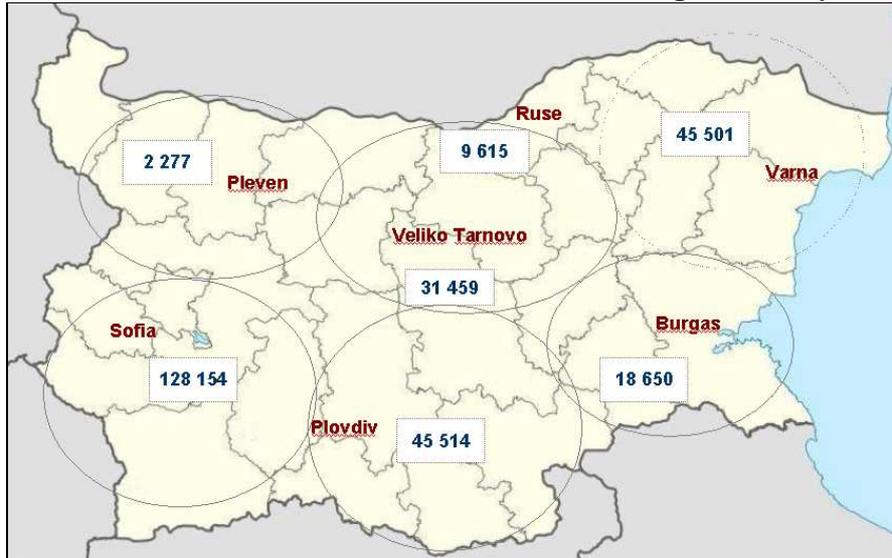
23 % de la population est diplômée de l'enseignement supérieur ;

8 % de la population active est diplômée de l'enseignement supérieur technologique ;

55,9 % de la population bulgare parle au moins une langue étrangère ;

70 % des étudiants étudient l'anglais.

Nombres d'étudiants au sein des établissements d'enseignement supérieur (2010)



Source : Institut national des statistiques

Étudiants	Inscrits en 2010/2011	Diplômés en 2010
Licence professionnelle	25 511	6 929
Licence et Master	265 659	52 998
Doctorat	4 095	596
Étudiants étrangers	10 281	
Dont licence et master	10 024	

Source : Institut national de la statistique¹

Globalement, plus des 2/3 des établissements comptent moins de 1 000 étudiants. Les établissements privés accueillent 40 300 étudiants (15,8 % du total des 245 600 étudiants en *bakalavar*, master et doctorat).

Étudiants	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011
Collèges publics	10 500	8 600	8 500	8 800	8 500
Collèges privés	16 500	17 600	19 300	20 100	17 000
Universités publiques	192 800	196 600	203 500	211 400	215 300
Universités privées	34 100	37 300	39 100	42 900	40 300

Les étudiants sont citoyens bulgares à 96,1 % et la baisse récurrente du nombre d'étudiants inscrits, depuis le début des années 1990, semble être enrayée puisque 1 100 étudiants de plus ont été inscrits (en dehors du *bakalavar* professionnel) en 2010 par rapport à 2009 (+ 0,5 %), malgré la situation démographique (baisse de la population de plus d'un million d'habitants depuis le début des années 1990).

	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011
Étudiants étrangers	8 690	8 790	9 160	9 770	10 020

D'après les estimations, entre 25 000 et 80 000 étudiants bulgares sont inscrits à l'étranger, selon que l'on prend en compte les étudiants bulgares en poursuite d'études à l'étranger ou bien les enfants des familles installées à l'étranger devenus étudiants dans le pays de migration. Pour les poursuites d'études universitaires à l'étranger, environ 8 000 étudiants sont en Allemagne, plus de 4 000 en Autriche, environ 2 500 en France, 3 000 aux USA, 1 500 en Grèce et moins de 500 en Grande-Bretagne.

Les universités privées en Bulgarie ne reçoivent aucune dotation financière de l'État et doivent donc assumer elles-mêmes le fonctionnement des enseignements et la totalité des financements. De nombreuses fondations financent certains établissements. Néanmoins, si la création d'un établissement privé est relativement libre, les

¹ Toutes les données sont, sauf mention contraire, extraites du site de l'Institut national bulgare de Statistiques, <http://www.nsi.bg>

établissements privés sont, comme les établissements publics, soumis aux exigences de la loi sur l'enseignement supérieur.

La part de l'enseignement privé est en nette progression ces dernières années, elle représentait en 2005 environ 15 % des effectifs.

Plusieurs établissements privés accrédités développent une démarche de qualité qui semble efficace, la plus importante est la Nouvelle Université Bulgare à Sofia, qui compte plus de 13 000 étudiants et une soixantaine de spécialités, dont deux formations francophones en sciences politiques, <http://www.nbu.bg/entrance.php>. Les droits de scolarité dans cette université sont relativement faibles (autour de 1 000 euros par an), mais les contraintes budgétaires ont poussé les autorités, en 2011, à instaurer un nombre minimal d'étudiants par programme, ce qui pourra avoir des conséquences pour l'ouverture de certains masters, en particulier francophones.

Autres universités privées accréditées :

- L'Université Libre de Bourgas, récemment rénovée, compte environ 6 500 étudiants, www.bfu.bg ;
- L'Université Libre de Varna, compte 12 000 étudiants et 35 spécialités, www.vfu.bg/ ;
- L'Université Américaine en Bulgarie à Blagoevgrad, compte un millier d'étudiants de 30 nationalités différentes, www.aubg.bg (uniquement études en *Bakalavar*).

1.2 Rapports avec les pouvoirs publics

L'Assemblée nationale vote chaque année les budgets d'allocations aux différents établissements d'enseignement supérieur. Cependant, c'est sur proposition du gouvernement et principalement du ministre de l'Éducation et de la Science ou sur proposition des établissements eux-mêmes qu'elle vote les transformations des différents établissements. Ainsi, les universités disposent d'une large autonomie vis-à-vis de leur ministère de tutelle, le ministère de l'Éducation. Chaque université est en particulier libre de définir ses programmes d'études, d'organiser les cours conformément aux exigences mentionnées dans la loi de 1995 amendée. Chaque faculté décide par ailleurs des modalités de ses examens d'entrée. Cette autonomie s'est considérablement accrue depuis 2009.

Les universités doivent faire habilitier les diplômes correspondant aux formations qu'elles mettent en œuvre pour qu'ils soient reconnus comme diplômes d'État. L'Agence Nationale d'Évaluation et d'Accréditation contrôle l'habilitation des diplômes. Depuis sa création, en 1999, cette Agence a évalué tous les établissements d'enseignement supérieur de Bulgarie, autant privés que publics (néanmoins certains établissements privés, installés depuis cette date ont échappé à cette évaluation). Si un établissement public est évalué négativement, un délai lui est donné pour tenter de remédier à la situation.

La Conférence des Recteurs fonctionne depuis 1992 et se réunit régulièrement. Y prennent part les différents recteurs des établissements accrédités privés ou publics. Cette conférence rassemble une grande partie de la communauté académique bulgare et participe ainsi au processus de transformation de l'enseignement supérieur.

1.3 Gestion et financement des établissements

Le budget des établissements publics d'enseignement supérieur est sous la tutelle du Ministère de l'Éducation et de la Science. Ainsi, la plus grande partie des financements des établissements provient des subventions de l'État bulgare. Cependant, certaines universités se mettent en relation avec des entreprises et réalisent des travaux d'expertise dont la rétribution est intégrée au moins en partie dans le budget des établissements. Néanmoins, les procédures financières restent complexes et peu flexibles et de nombreux départements ou facultés ont créé des personnalités morales de droit privé (ONG) pour recevoir des fonds extérieurs ou gérer des projets particuliers.

Au sein des universités publiques comme privées, l'accès à l'université est payant et le montant des droits d'inscription varie selon les disciplines. Pour les disciplines littéraires, des sciences humaines, en droit, sciences politiques et sciences économiques, le montant s'élève entre 200 et 400 levas (100 à 200 euros) par semestre. Mais dans les sciences de l'ingénieur, le montant des droits peut être plus du double, en médecine ou dans les études des beaux-arts, les coûts d'inscription sont environ cinq fois plus élevés. Dans les universités privées, le montant est très variable, entre l'American University (5 à 6000 euros minimums par an) et la Nouvelle Université Bulgare (500 euros par semestre en moyenne).

Si la tendance d'augmentation des droits de scolarité dans le public se poursuit, le différentiel avec une partie du privé deviendra de moins en moins important, alors qu'objectivement les conditions d'études sont bien meilleures au sein des (bonnes) universités privées, y compris en ce qui concerne la qualité du personnel académique (la Nouvelle Université Bulgare, en particulier, a été créée par des universitaires de l'Université de Sofia Saint Clément d'Ohrid qui désormais ont une rémunération meilleure –parfois de 2 à 3 fois plus- mais aussi plus d'obligations).

Les droits d'inscription pour les étudiants étrangers (non UE) sont au minimum, d'après la loi, de 3 000 euros par an et les formalités d'inscriptions (même pour les étudiants de l'UE) restent assez complexes.

1.4 Le personnel enseignant

Le corps professoral bulgare est composé de différentes catégories de personnel :

- Assistants, non titulaire d'un doctorat,
- Maître-assistants ou assistants en chef (équivalent au maître de conférences),
- *Docent* (équivalent au maître de conférences habilité),
- Professeurs.

Personnel académique des établissements d'enseignement supérieur

	2000/2001	2010/2011	Évolution
Total	23 329	22 432	-3,84%
dont femmes	9 459	10 418	10,14%
Professeurs	2 179	2 393	9,82%
dont femmes	376	619	64,63%
<i>Docent</i>	6 350	7 092	11,69%
dont femmes	2 018	2 812	39,35%
Maître-assistants	10 467	9 411	-10,09%
dont femmes	4 720	4 805	1,80%
Assistants	3 821	3 514	-8,03%
dont femmes	2 103	2 174	3,38%
Chercheurs	512	22	-95,70%
dont femmes	242	8	-96,69%

Le nombre total du personnel académique a diminué d'environ 4 % en une dizaine d'années, pendant que la féminisation augmentait. Cependant, le nombre de professeurs a progressé, et les femmes ont davantage eu accès à ce grade. Le nombre de maîtres-assistants a baissé de plus de 10 %, ce qui constitue un indicateur négatif pour la relève de la génération qui prendra sa retraite entre maintenant et 2020. La parité homme/femme est réalisée pour les maîtres-assistants, mais elle devient inégale au fur et à mesure de la progression hiérarchique des grades.

Toutes les catégories de personnel doivent un service minimum de 240 heures par an et peuvent, par le jeu des heures complémentaires, assurer 360 heures annuelles, voire plus, dans plusieurs établissements. Les assistants (pour la plupart, il s'agit de doctorants) sont chargés des cours pratiques et autres séminaires. Les cours théoriques font partie des prérogatives des professeurs. Une procédure assez proche de l'habilitation à diriger des recherches est la porte d'entrée à une nomination de professeur même si l'ancien doctorat es science existe toujours et peut être délivré par l'Académie des Sciences.

Les rémunérations des enseignants du supérieur sont faibles, même au regard de l'échelle bulgare des salaires. Un assistant gagne en moyenne 150 euros par mois, cependant qu'un professeur en fin de carrière perçoit un traitement d'environ 450-500 euros au sein des universités publiques (jusqu'à 1500 euros dans une université privée où les salaires sont négociés). Un *docent* perçoit une rémunération nette d'environ 300-400 euros mensuels. La faiblesse des rémunérations oblige donc beaucoup d'enseignants à faire le maximum d'heures complémentaires possibles ou à avoir des activités annexes pour compléter leurs revenus. Cela peut en particulier avoir une incidence sur leur activité de recherche.

1.5 Organisation interne des universités

Les établissements publics sont composés de différentes facultés, qui regroupent des départements (chaires) spécialisés tandis que les universités privées sont libres de choisir leur structure. Les organes de gestion des universités sont :

- L'assemblée générale de l'université, composée de 500 à 1000 membres, qui élit le recteur ;
- Le conseil académique de 50 membres qui comprend le recteur, les vice-recteurs, les doyens et représentants des facultés. Il se réunit deux fois par mois et s'occupe des questions financières et des programmes ;
- Le conseil de faculté et l'assemblée générale de la faculté, qui élit les doyens. Chaque faculté est représentée par un doyen. Celui-ci dirige et représente la faculté, est membre de droit et président du conseil de la faculté, propose avec le conseil de la faculté les candidatures de titulaires de grades universitaires (assistants et professeurs) pour les fonctions de vice-président.

1.6 Place de la recherche

Jusqu'en 1990, l'Académie des Sciences Bulgare avait le monopole de la recherche, les universités ne faisant que de l'enseignement. Depuis la loi sur l'enseignement supérieur de 1995 (révisée en 1999, 2007 et 2010), les universités ont l'obligation de mener des activités de recherche, mais l'Académie des Sciences conserve le droit de délivrer des doctorats.

Il faut noter qu'il n'existe pas de laboratoires de recherche *stricto sensu* au sein des universités et que ce sont les facultés qui montent des projets, pas des laboratoires. Cela veut donc dire que la recherche n'est pas encore véritablement structurée en équipes au niveau des universités et cela a incontestablement un effet sur l'encadrement de la recherche au niveau des doctorants. Les recherches doctorales au niveau universitaire sont des projets individuels, ils s'inscrivent rarement dans des programmes menés et encadrés par des équipes.

La séparation entre les universités et l'Académie reste une réalité et une réforme visant à obliger les chercheurs de l'Académie à avoir une charge d'enseignement a été rejetée par le monde de la recherche en 1999. Pourtant l'étanchéité entre les deux institutions n'est pas si rigoureuse : de nombreux universitaires conservent des liens avec les instituts de recherche et de nombreux chercheurs enseignent dans les universités (au moins pour compenser la faiblesse des salaires).

Doctorants	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011
Nouveaux étudiants	1 200	1 000	900	1 200	1 300
En cours de thèse	4 800	4 400	3 900	3 900	4 100

Les statistiques sur le nombre de doctorants montrent une diminution de l'ordre de 15 % depuis 2006. Dans ces conditions, et alors que l'âge moyen des universitaires est assez élevé, la relève sera difficile dans plusieurs spécialités.

Actuellement, environ 60 % des publications scientifiques sont réalisés par l'Académie des Sciences et 20 % par 4 Universités : l'Université de Sofia Saint Clément d'Ohrid, Université Technique, Université de Chimie et de Métallurgie et Université médicale de Sofia. Mais entre 10 % et 20 % seulement des crédits de recherche sont attribués aux universités. D'après les statistiques de l'OCDE, le nombre de chercheurs baisse (de plus de 13 000 en 2006 à environ 10 000 en 2010), comme celui de publications et le taux de citation. Une évolution en rapport avec les grandes difficultés financières de l'Académie des Sciences, qui ont des répercussions directes sur les Universités et leurs efforts de recherche.

II- Organisation des études et enseignements dispensés

2.1 Accès à l'enseignement supérieur

La *matura* proposée dès 2003, diplôme de fin d'études secondaires (sur le modèle du baccalauréat français) et non plus certificat de fin d'études, a été généralisée à partir de 2006.

Les étudiants des pays de l'Union européenne bénéficient normalement des mêmes conditions d'inscriptions que les Bulgares. Les formes du concours de recrutement varient d'une université et d'une faculté à l'autre, l'autonomie en matière de recrutement étant l'une des prérogatives des établissements.

La *matura* peut difficilement être comparée à un baccalauréat, puisqu'elle ne sanctionne que l'acquisition d'un socle commun de connaissances à l'issue de l'enseignement obligatoire, dans deux disciplines : le bulgare et une autre à option ; une troisième, facultative, peut s'ajouter aux deux premières. Pour les élèves qui choisissent les langues en option, le niveau attendu est le niveau A2 du cadre européen commun de référence pour les langues (on estime en France que le niveau du baccalauréat est B2). Une reconnaissance particulière

de qualification en langue française est une revendication des établissements bilingues, soutenue par l'Ambassade de France.

2.2 Architecture des formations

Comme vu précédemment, le système d'enseignement supérieur bulgare comprend les niveaux suivants :

- Premier cycle : 4 années d'études supérieures (*bakalavar*) ou 3 années d'études (*bakalavar professionnel*) ;
- Deuxième cycle : 1 année qui suit le *bakalavăr*, très souvent suivi d'un stage de 6 mois, soit en trois semestres, plus rarement 2 années. Les diplômés sont alors titulaires d'un mastère (*magistăr* en bulgare) ;

- Troisième niveau D : trois à cinq ans après le *magistăr*. Les études doctorales donnent le titre de docteur. Elles sont sujettes à l'accomplissement d'un programme individuel d'études et de recherche sous la supervision d'un directeur de recherche. Se mettent en place de manière assez rare des logiques de programmes doctoraux en équipe, dans le cadre de certains projets de départements (comme à la Nouvelle Université Bulgare, mais aussi dans certains départements de l'Université Technique, de Chimie ou à l'Université de Sofia Saint Clément d'Ohrid), mais rarement entre plusieurs départements (un projet dans ce sens existe à l'Université de Sofia Saint Clément d'Ohrid).

Certaines formations dispensées dans les universités telles que médecine, médecine vétérinaire, architecture, droit ne possèdent pas de niveau *bakalavăr*. Après 5 ans d'études, les étudiants reçoivent un *magistăr*.

Le système ECTS a été généralisé au sein des universités bulgares, mais il rencontre des difficultés à entrer effectivement dans les faits, car beaucoup d'étudiants ont encore du mal à faire reconnaître les crédits acquis à l'étranger dans le cadre des échanges européens.

L'année universitaire se divise en deux semestres. La date de la rentrée scolaire est une des prérogatives des universités. Celle-ci a généralement lieu au début du mois d'octobre. Le premier semestre dure en général jusque vers la mi-janvier, et la première session d'examens a lieu entre le 20 janvier et le 15 février. Le second semestre commence la plupart du temps dans la deuxième moitié de février et s'achève au début du mois de juin. Les examens de cette session ont ensuite lieu au cours des deux premières semaines de juin et des sessions de rattrapages sont organisées.

Chaque cursus comprend 15 cours magistraux au minimum. La durée du cours magistral est de 45 minutes. Dans les établissements supérieurs, la formation est dispensée sous la forme de cours obligatoires, optionnels et facultatifs. Pour obtenir le *bakalavăr*, il faut au maximum 3 000 heures (cours et TD).

Mode d'évaluation : chaque établissement d'enseignement supérieur détermine dans son règlement ses propres procédures d'examen. Cependant, le type d'évaluation le plus largement répandu est l'examen écrit, noté sur une échelle allant de 1 à 6. On retrouve les mentions suivantes : parfait (*otličen*, 6), très bien (*mnogo dobăr*, 5), bien (*dobăr*, 4), passable (*sreden*, 3), faible (*slab*, 2). Mais certaines universités utilisent aussi les scores de 5,5 ou de 4,5 (cf. exemple ci-après).

Un examen est jugé réussi à partir de la mention passable. Aucun mécanisme de compensation entre les matières n'est prévu.

Évaluation et concordance pour l'Université de Plovdiv

Score bulgare	Pourcentage pour le score	d'étudiants	Définition
6	10 – Parfait		Performance excellente, seulement quelques erreurs minimales
5	20 – Très bien		Au-dessus des performances moyennes, avec quelques erreurs
4,5	30 – Bien		Travail globalement satisfaisant, avec cependant des erreurs
4	30 – Satisfaisant		Travail correct avec des erreurs significatives
3	10 – Passable		Le travail correspond au critère minimal
2	Échec		Un travail supplémentaire est requis pour la validation

III- Principaux atouts du système d'enseignement supérieur

Points forts :

- Les formations technologiques, en particulier au sein des trois universités technique, de chimie et de métallurgie (Sofia) et de technologie alimentaire (Plovdiv) qui proposent des formations d'ingénieur en langue française (dont 2 sont reconnus par la Commission des Titres d'Ingénieur française), les formations en sciences exactes. De nombreuses formations en anglais ont également été mises en place dans ces départements ;
- Une partie de l'enseignement en sciences humaines et sociales, notamment en archéologie, philosophie, information et communication, études culturelles, études européennes, sociologie, anthropologie, ethnologie est à la fois de bon niveau et s'articule avec des recherches souvent dans le cadre de programmes européens. De nombreuses filières innovantes, au niveau master, mais aussi parfois en premier cycle, ont été mises en place, à la Nouvelle Université Bulgare mais aussi à l'Université de Sofia Saint Clément d'Ohrid ou de Plovdiv, par exemple ;
- De nouveaux programmes en science politique ont été développés, essentiellement à la Nouvelle Université Bulgare, mais aussi à l'Université de Sofia Saint Clément d'Ohrid et en particulier en langue française.

Points faibles :

- Globalement, faible professionnalisation des études (pas de réelle généralisation des stages et faible introduction des référentiels de compétences) ;
- Dans certains secteurs, droit ou sciences économiques en particulier, assez faible articulation de la formation et de la recherche ;
- L'enseignement en médecine semble souffrir non pas d'un manque de compétences des universitaires, mais d'un problème de matériel, ce qui est lié à la situation au sein des hôpitaux publics.

IV- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur **a) français**

Au moins 119 accords Erasmus et 32 conventions de coopération sont actuellement en vigueur entre les universités bulgares et les universités françaises. L'université Saint-Clément d'Ohrid (Sofia), parmi les universités bulgares les plus importantes, compte à elle seule une dizaine de conventions actives et d'autres sont en préparation. Il s'agit la plupart du temps d'échanges de professeurs et d'étudiants, généralement sur financement européen (Erasmus). Moins d'une dizaine d'étudiants français sont inscrits en 2010/2011 au sein d'une université bulgare en dehors des accords Erasmus (recensement effectué au 16/12/2011).

Des Bourses du Gouvernement Français sont accordées après sélection par un jury à des étudiants bulgares (nationaux ou résidents) pour une poursuite d'études en master 2 ou en doctorat (cotutelles de thèse). En 2011, 12 nouvelles bourses ont ainsi été accordées. Un nouveau programme, « Mobilités jeunes chercheurs », s'adresse aux doctorants ou jeunes docteurs depuis 2011. On compte une vingtaine de bénéficiaires en 2011.

Les étudiants des universités affiliées à l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) – il y en a 10 en Bulgarie – peuvent également se porter candidats aux différentes bourses désormais accordées en fonction de projets déposés par les universités.

Entre 3 et 5 étudiants bulgares obtiennent chaque année des bourses Eiffel du Ministère des Affaires étrangères français, une fois présentés par l'université française qui souhaite les accueillir. La plupart des sources de bourses existantes (y compris post-doc) sont recensées sur le site Internet de l'Institut Français de Bulgarie.

La Bulgarie a signé la déclaration de Bologne en 1999. Elle est intégrée au comité de suivi du processus, et le système de crédits européens ECTS a été intégré dans toutes les universités en 2004-2005. Néanmoins, la réforme de la structure des cursus date de la loi-cadre de 1995 qui établit un système théoriquement en 4-5-8 années, qui n'a pas été réformé depuis, mais qui est en fait 4-5 ou 5,5 ou 6-8 à 11, en tenant compte du fait que les programmes de type master sont organisés en 2, 3 ou 4 semestres (en général 3) et que les thèses de doctorat peuvent être réalisées en 3, 4 ou 5 années (ce que prévoit d'ailleurs le Processus de Bologne).

Dans le cadre des coopérations avec la France, il est envisageable de considérer la dernière année du *bakalavar* en 4 ans comme une première année de master. Cette méthode a été adoptée pour plusieurs projets communs de master en science politique, sociologie et sciences de gestion.

Les programmes francophones de l'enseignement supérieur

Ces programmes sont des formations universitaires proposées aux étudiants bulgares bilingues. Ces derniers suivent des cours dispensés par des professeurs bulgares et français. Ces programmes sont en 2011 au nombre de 6 (si l'on compte comme un seul programme les cursus de génie électrique et génie informatique et l'école doctorale francophone de l'Université Technique de Sofia), regroupent environ 850 étudiants au total et peuvent accueillir des étudiants français en particulier.

Le programme francophone d'économie et de gestion, qui dépend de la faculté de gestion de Saint Clément d'Ohrid de Sofia, a été créé en 1995 en partenariat avec l'Ambassade de France et de deux universités françaises (Bordeaux IV, Lille I). L'entrée est conditionnée par l'obtention du certificat de fin d'études secondaires et au passage d'un examen de mathématiques et de français. Ce programme a pour vocation de former des cadres en gestion, commerce et marketing, comptabilité, analyse économique et financière. À la rentrée 2009, une Licence d'économie et management de l'université Lille 1 a été ouverte. Depuis 2004 le champ de la coopération entre universités s'est étendu à la recherche, notamment avec des colloques internationaux, et un projet de recherche dans le cadre du PHC Rila.

Le programme francophone de génie électrique et de génie informatique, qui dépend de l'Université Technique de Sofia, forme des spécialistes en électrotechnique, électronique, informatique. Il bénéficie du soutien financier et pédagogique de l'AUF et de l'Ambassade de France à Sofia. De même, un réseau d'universités francophones (UST Lille, EISEE de Marne-la-Vallée, ESC de Paris, INSA de Rennes, INP de Grenoble, Université de Marseille, E.P. de Montréal) participe à la gestion pédagogique et au contrôle des connaissances. Il accueille entre 20 et 30 nouveaux étudiants chaque année et délivre deux diplômes d'ingénieur distincts, reconnus par la CTI (Commission des Titres d'Ingénieur : la dernière accréditation a eu lieu en 2009), l'un en informatique et l'autre en génie électrique. Depuis 2004 elle se prolonge par une école doctorale francophone en sciences de l'ingénieur (17 doctorants dont plus de la moitié est francophone en 2011, 3 soutenances de thèse ont eu lieu en 2011).

Le programme francophone de chimie industrielle a été créée en 1992, en coordination et avec l'aide financière de l'AUPELF-UREF (devenue aujourd'hui l'AUF), et bénéficie du soutien de l'Ambassade de France. Il dépend de l'Université de Technologie Chimique et de Métallurgie de Sofia. Un consortium d'universités francophones (INSA de Lyon, INP de Toulouse, Réseau Gay-Lussac, Université de Poitiers) participe à la gestion pédagogique et au contrôle des connaissances. L'enseignement dispensé vise à former des ingénieurs, spécialistes performants dans le domaine de l'industrie chimique. Habilitation par la Commission des Titres d'Ingénieur française (CTI) depuis 2009.

Le programme francophone de technologies alimentaires a été créé en 1997. Ce programme a bénéficié du soutien financier et didactique de l'AUPELF-UREF (aujourd'hui AUF) et de l'Ambassade de France en Bulgarie. Il est hébergé par l'Université des technologies alimentaires de Plovdiv. Il mène jusqu'au *bakalavăr* et au *magistăr*, dans trois domaines distincts des technologies de la fermentation : le vin, les produits lactés et le pain. Six universités francophones coordonnent les activités pédagogiques : l'Université Catholique de Louvain en Belgique, l'Université de Bourgogne (ENSBANA) à Dijon, l'Université Aix-Marseille III (ENSSPICAM), l'Université Toulouse II (ENSAT), l'ENITIAA (AGRENA) à Nantes, l'Institut Supérieur d'Agriculture de Lille. Ce programme accueille des Bulgares francophones titulaires d'un certificat du secondaire, ayant une mention de langue française. Les études se terminent par un examen d'État pour l'obtention d'un diplôme bulgare de master d'ingénieur-technologue, validé par les universités du consortium francophone.

Le programme francophone de sciences politiques de la Nouvelle Université Bulgare est soutenu par l'AUF et reçoit un appui complémentaire de l'Ambassade de France : créé en 1999, ce programme propose une formation en quatre ans en sciences politiques à des étudiants bulgares francophones. Les étudiants obtiennent un *bakalavăr*. Un master Relations internationales et politique comparée est également proposé depuis 2007. Les partenariats avec l'Université de Dijon, l'IEP de Paris, l'Université de Liège, l'Université de Laval se font sur le mode d'échanges d'enseignants et d'étudiants. Le programme organise régulièrement un colloque francophone international : en 2002 sur « les enjeux politiques de la mondialisation », en 2003 sur « conflits, confiance, démocratie », en 2004 sur « la transition démocratique en Bulgarie et en Roumanie », en 2005 sur « francophonie et intégration européenne », en 2007 sur « l'engagement citoyen ». Depuis 2010 est organisé un master avec l'IEP de Toulouse sur expertise et politique publique et devrait s'ouvrir un master franco-slovaque-bulgare avec l'Université de Versailles Saint-Quentin sur les conflits en politique. Un master d'intervention sociologique est également à l'étude avec l'Université de Grenoble 2.

Le programme francophone de droit européen est organisé avec la délocalisation du master de droit de l'Union européenne de l'Université Nancy 2 et proposé en formation continue. Environ une trentaine d'étudiants et plus de cent professionnels (magistrats, avocats) suivent chaque année cette formation structurée en séminaire bloqué d'une semaine, avec des cours du soir et durant le week-end, et entre 15 et 20 auditeurs reçoivent le diplôme de master de Nancy 2 après réalisation et soutenance d'un mémoire en langue française, les autres recevant une attestation de formation.

IFAG (Institut francophone pour l'administration et la gestion) : créé en 1996, c'est un établissement universitaire francophone géré directement par l'AUF et spécialisé dans les études de gestion. On y prépare actuellement trois diplômes de master, à l'issue de deux formations distinctes accessibles après un *bakalavăr* bulgare ou un titre équivalent d'un autre pays : un master professionnel d'administration des entreprises délivré par l'Université de Nantes, un master en gestion publique européenne, délivré par l'Université de Liège et un master en économie sociale délivré par l'Université de Lyon 2. L'IFAG est un établissement régional qui recrute actuellement un peu plus d'étudiants d'autres pays des Balkans et d'Europe centrale et orientale que d'étudiants bulgares : Serbie-Monténégro, Albanie, Macédoine, Croatie, Turquie, Grèce, Roumanie, Moldavie, Ukraine, Hongrie, Pologne, Russie. Les universités membres du consortium de l'IFAG sont notamment : HEC Montréal et ENAP Montréal, ISN Nancy, IIAP Paris, IAE Nantes, IRGAE de Bordeaux, universités de Liège, Bordeaux IV et Paris I. La sélection se fait sur dossier de candidature, test et entretien.

Les départements d'études françaises

Les départements d'études françaises (principalement ceux de l'Université Saint Clément d'Ohrid de Sofia et de l'Université Saints Cyril et Méthode de Véliko Tărnovo) dispensent des enseignements en langue et en littérature françaises. L'Université de Sofia propose des masters en traduction, études francophones et projets européens, interprétariat, didactique du français ; l'Université de Véliko Tărnovo propose deux masters multilingues en traduction et interprétation.

Liste indicatives des coopérations

Le service universitaire et scientifique du CCC à Sofia n'est pas toujours informé de la signature d'accords ou de convention de coopération. Ainsi le tableau suivant ne prétend donc nullement à l'exhaustivité mais est issu du recensement effectué en décembre 2011. De plus, il n'est pas toujours aisé de déterminer si les accords en question donnent lieu à une coopération active ou non mais il est probable qu'un tiers au moins de ces accords ne donne lieu à aucun échange.

Universités BG et FR Partenaires	Type d'accord	Domaine/niveau
Université de Veliko Tarnovo		
Institut Pédagogique - La Roche sur Yon	Convention bilatérale	Philologie française, Linguistique appliquée, Pédagogie, Beaux Arts
Institut Orthodoxe "St Sergei Radonejki" - Paris	Convention tripartite	Théologie
Paris 13	Erasmus	Histoire, Langues
Paris 13	Erasmus	Informatique, Sciences de l'informatique
Lyon 2	Erasmus	Langues
Paris 3	Erasmus	Langues
INALCO	Erasmus	Langues, Pédagogie
Rennes 2	Erasmus	Langues
Centre de formation pédagogique l'Aubépine	Erasmus	Langues, Pédagogie de l'enseignement, Art et design
Université Catholique de l'Ouest - Angers	Erasmus	Langues
Université de Nantes	Erasmus	Langues
Université Catholique de Lille	Erasmus	Economie, Business et management
Université de Rousse "A. Kantchev"		
INSA Rennes	Erasmus 2008/2013	Electrical Engineering, Materials Science

Nancy 1	Erasmus 2010/2013	Engineering, Technology, Industrial Relations and Personnel Management
Univ de Corse	Erasmus 2008/2013	Electrical Engineering
Université de médecine Pleven		
Aix Marseille 2	Erasmus Médecine	fac. Médecine
Académie des sports Sofia		
Paris 12	Erasmus	education physique et sport - bakalavar/master
Paris 10	Erasmus	education physique et sport - bakalavar/master/doctorat
Rennes 2	Erasmus	education physique et sport - bakalavar
Amiens	Erasmus	education physique et sport - bakalavar/master
Rennes 2	Convention coopération	de education physique et sport - master
Académie nationale des Beaux Arts Sofia		
Ecole sup des arts Décoratifs de Strasbourg	Erasmus	03.0 Art and design
Ecole des Beaux Arts de St Etienne	Erasmus	03.0 Art and design
Ecole Supérieure Estienne, Paris	Erasmus	03.0 Art and design
Université de Sofia Saint Clément d'Ohrid - programme francophone fac. de Gestion		
Lille 1	Erasmus	Economie
Bordeaux 4	Erasmus	Economie/gestion
Toulouse 1 Capitole	Erasmus	Economie
Du Maine	Erasmus	Economie/gestion
Audencia Nantes Graduate School of Management	Erasmus	Gestion
IEP Paris	Erasmus	Economie/gestion
IUT Paris Descartes	Erasmus	Economie/gestion
Université de Sofia Saint Clément d'Ohrid		
Bordeaux 3	Erasmus	
IUFM Franche Comté	Erasmus	
Aix-Marseille 1	Erasmus	
Université de Caen	Erasmus	
Université de Nantes	Erasmus	
Université Henri Poincaré Nancy	Erasmus	
Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales Paris	Erasmus	
Institut Supérieur d'Etudes Catholiques - La Roche sur Yon	Erasmus	
Paris 1	Erasmus	
Paris 3	Erasmus	
Paris 4	Erasmus	
Paris 6	Erasmus	
Paris 13	Erasmus	
Université de Poitiers	Erasmus	
Ecole Polytechnique Paris	Erasmus	
Bordeaux 4	Erasmus	
Université de Rouen	Erasmus	

Montpellier 1	Erasmus	
EHESS Paris/AUF	Convention tripartite	
IEP Paris/AUF	Convention tripartite	
Paris 1/AUF	Convention tripartite	
Université de Reims Champagne Ardenne/AUF	Convention tripartite	
Université d'Angers/AUF	Convention tripartite	
Lille 3	Convention tripartite	
Toulouse 1/AUF	Convention tripartite	
Bordeaux 3/AUF	Convention tripartite	
Strasbourg/AUF	Convention tripartite	
Université d'Economie Nationale et Mondiale (Sofia)		
Université d'Orléans	Erasmus	Management financier, Economics - master/doctorat
Bordeaux 4	Erasmus	Business et management - bakalavar/master
Université d'Artois	Erasmus	Finances - doctorat
Lille 1	Erasmus	Economics - bakalavar
Université de Perpignan	Erasmus	Economics - master
Université d'Amiens	Erasmus	Finances - bakalavar
Université de Savoie - Annecy	Erasmus	Business et management - bakalavar/master
Paris 13	Erasmus	Business et management - bakalavar
Paris 10	Erasmus	Business et management - bakalavar
Lille 2	Erasmus	Droit - bakalavar
Université de Fontainebleau (Paris 7)	Erasmus	Business et management - bakalavar/master
Université de Metz	Erasmus	Business et management - bakalavar
Université de Dunkerque (Littoral Côte d'Opale)	Erasmus	Business et administration - bakalavar/master
Aix-Marseille 3	Erasmus	Economics - bakalavar/master
Montpellier 1	Erasmus	Business et management - bakalavar
Montpellier 2	Erasmus	Business et management - bakalavar
Montpellier 3	Erasmus	Business et management - bakalavar/master
Nice Sophia Antipolis	Erasmus	Business et management - bakalavar/master/doctorat
Université de Technologie Chimique et de Metallurgie (Sofia)		
Institut National Polytechnique de Toulouse	Erasmus	Génie et technologie - bakalavar/master/doctorat
Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Rennes	Erasmus	
Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Lille	Erasmus	
Ecole Nationale Supérieure de chimie de Montpellier	Erasmus	
ENS techniques industrielles et des mines d'Albi Carmaux	Erasmus	
ENS Techniques Industrielles et des Mines de Nantes	Erasmus	
Université Paris 13, Institut Galilée	Erasmus	

Université Montpellier 1	Erasmus	
Université de Pau et des Pays de l'Adour	Erasmus	
Université Paul Sabatier - Toulouse III	Erasmus	
Université de Reims - Champagne Ardenne	Erasmus	
Université de Cergy-Pontoise	Erasmus	
Polytech'Lille, Université Lille 1 - Sciences et Technologie	Erasmus	
Université de Nantes, Institut des Matériaux Jean Rouxel	Erasmus	
Université de Savoie, Chambéry	Erasmus	
Université de Limoges	Erasmus	
Université du Maine, Le Mans	Erasmus	
Université Paul Verlaine – Metz	Erasmus	
Institut Supérieur de Mécanique de Paris (SUPMECA)	Erasmus	
Inst de Recherches Catalyse et Environnement Lyon	Erasmus	
Federation Gay Lussac/AUF	Convention tripartite	Collaboration, partenariat et soutien pédagogique et scientifique/LMD
ENSIACET- INP de Toulouse/AUF	Convention tripartite	
ENS de Chimie de Rennes/AUF	Convention tripartite	
ENS de Chimie de Montpellier/AUF	Convention tripartite	
Université Paris XIII - Institut Galilée, LIMHP/AUF	Convention tripartite	
Université de Reims Champagne Ardenne/AUF	Convention tripartite	
Université de Savoie, Chambéry	Convention cadre	Coopération et partenariat (enseignement et recherche)/LMD
Université de Lille I - ENSCL	Convention cadre	
Université de Metz	Convention cadre	
INSA de Lion	Convention cadre	
Université du Maine, Faculté des Sciences et Techniques	Accords de coopération, Doubles diplômes	Sciences et Technologies - bakalavar/master
Université d'économie de Varna		
Ecole de management Strasbourg	Erasmus	Business Studies/International Relations (bakalavar/master/doctorat)
Université du Maine	Erasmus	Economics/Management (bakalavar/master)
Université de la Méditerranée	Erasmus	Business and administration/Economics (bakalavar/master)
Université de Savoie	Erasmus	Business studies/Management Science (bakalavar)
Université du Littoral Côte d'Opale	Erasmus	Economics/Tourism/Business (bakalavar/master)
Université d'Orléans	Erasmus	Management (bakalavar/master/doctorat)
Université Paris Diderot - Paris 7	Erasmus	Economics (bakalavar)
Université technique de Varna		
Université d'Artois, Arras	Erasmus	Computer Science, Automation (UG, PG, D)

Université de Nantes	Erasmus	Electronics, Computer Science (PG)
Université du Littoral Côte d'Opale, Dunkerque	Erasmus	Engineering and Technology, Informatics, Social Sciences, Sports, Business and management (UG, PG, D)
Institut Régional du Travail Social Aquitaine, Bordeaux	Erasmus	Social and Law Sciences (UG)
Université d'Artois, Arras	Convention cadre	Coopération scientifique et culturelle
Université technique de Sofia - filiale de Plovdiv		
ENSAM Paris (Metz)	Convention bilatérale	Enseignement supérieur
Laboratoire d'Ingénierie des Systèmes de Versailles, Vélizy	Convention bilatérale	Sciences de l'ingénieur
Université de technologies alimentaires de Plovdiv		
Institut universitaire de technologies - Lyon	Erasmus	Technologies alimentaires
Institut universitaire de technologies - Compiègne	Erasmus	Ingénierie de l'alimentation
École Supérieure de Microbiologie et Sécurité Alimentaire, Brest	Erasmus	Sciences de l'alimentation et technologies
Université de Nantes	Erasmus	Sciences de l'alimentation et technologies
Université technique de Kichinau/Moldova	Convention bilatérale (institutionnelle)	Ingénierie de l'alimentation
Agro'Sup Dijon	Erasmus	Sciences de l'alimentation et technologies
ONIRIS Nantes	Erasmus	Sciences de l'alimentation et technologies
IUVV Dijon	Erasmus	Technologies alimentaires
Université des transports de Sofia		
Supméca Paris	Erasmus	Génie mécanique
École nationale supérieure d'ingénieurs de Bourges	Erasmus	Organisation de la production et logistique industrielle - bakalavar/master
Université de Nantes - IUT de Saint Nazaire	Convention de coopération	Transport et logistique - bakalavar
Université d'architecture, de génie civil et de géodésie de Sofia		
École Nationale Supérieure d'architecture et de Paysage Bordeaux	Erasmus	Architecture/master
École Nationale Supérieure d'architecture de Bretagne, Rennes	Erasmus	Architecture/master
École Nationale Supérieure d'architecture de Normandie, Rouen	Erasmus	Architecture/master, Urbanisme/bakalaver et master
École Nationale Supérieure d'architecture et de Paysage Lille	Erasmus	Architecture/master, Urbanisme/bakalaver et master
Université de Sciences et Technologies de Lille	Erasmus	Génie civil/master
École Nationale des Ponts et Chaussées Paris	Erasmus	Génie civil/master
École Nationale Supérieure d'architecture de Paris la Villette	Erasmus/double diplôme	Architecture/master
École Nationale Supérieure d'architecture de Strasbourg	Erasmus/double diplôme	Architecture/master

Université Paris Sorbonne	Erasmus	Urbanisme/bakalaver et master
Institut d'Urbanisme et d'aménagement de l'université Paris Sorbonne	Convention de coopération	Urbanisme/bakalaver et master
École Nationale Supérieure d'architecture de Paris Belleville	Erasmus	Architecture/master, Urbanisme/bakalaver et master
Institut universitaire Technologique, Saint Nazaire	Erasmus	Génie civil/master
École Nationale du Génie de l'eau et de l'environnement Strasbourg	Erasmus	Génie civil/master
Université Sergy Pontoise	Erasmus	Génie civil/master
École Supérieure d'Ingénieurs des Travaux de la Construction de Caen	Erasmus	Génie civil/master
École Nationale Supérieure d'architecture de Montpellier	Erasmus	Architecture/master

IV- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur **b) d'autres pays, notamment européens**

Les établissements bulgares entretiennent de nombreuses coopérations universitaires avec les établissements d'Allemagne, Autriche, Italie en particulier. De nouvelles coopérations semblent s'organiser avec les pays de l'ancien bloc soviétique, mais il s'agit d'une tendance très récente. Les coopérations sont rares avec le Royaume-Uni. La grande majorité des étudiants bulgares qui poursuivent leurs études à l'étranger le font par une démarche individuelle et non dans le cadre d'une coopération instituée, en particulier les étudiants (la moitié environ pour les Bulgares en France) qui s'insèrent dans un établissement étranger dès la première année du premier cycle.

Dans le cadre du programme Erasmus (études ou stages), le déséquilibre des échanges semble se résorber globalement. Ainsi, 1 687 étudiants bulgares ont bénéficié d'une bourse Erasmus en 2009-2010 (1 283 en 2008-2009, soit +31 %) alors qu'étaient accueillis dans ce cadre 627 étudiants étrangers (393 en 2008-2009, soit +60 %). 75 étudiants français sont ainsi venus au moins un semestre (dont 29 dans le cadre d'un stage) tandis que 184 étudiants bulgares séjournaient en France (dont 10 dans le cadre d'un stage). La France est la deuxième destination dans le programme Erasmus, devant l'Espagne (123) et l'Italie (117) ce qui montre la vigueur de la soixantaine d'accords Erasmus existants.

V- Orientation à donner à la coopération universitaire franco-bulgare

- Incitation au montage de programmes multilatéraux, dans le cadre des programmes européens ou de l'AUF, en particulier :
 - Développement de masters doubles ou multiples (le conjoint étant difficile à mettre en œuvre) ;
 - Développement de programmes de bourses cofinancées ;
 - Articulation de la formation sur la recherche, avec participation au montage de colloques, conférences, etc ;
 - Développement d'une politique de publication d'auteurs récents (une collection a été créée à la Nouvelle Université Bulgare dans ce sens et une coopération avec les éditions de l'Académie des Sciences est en cours) ;
 - Augmentation des échanges de courtes durées et intégration d'étudiants et enseignants français dans les formations en Bulgarie ;
 - Valorisation des points forts (formations technologiques, sciences politiques).

VI- Contacts utiles

Contacts des partenaires de la coopération franco-bulgare

Académie des Sciences de Bulgarie

1, rue15 Noemvri
1040 Sofia
Tél. : (+359 2) 979 53 33, (+359 2) 981 72 62
Fax : (+359 2) 979 52 23
<http://www.bas.bg>

Agence Nationale d'Évaluation et d'Accréditation (NAOA)

125, Tsarigradsko Chosse
Bloc n°5, 4ème étage
1113 Sofia
Tél. : (+359) 2 8077811
Fax : (+359) 2 9712068
<http://www.neaa.government.bg>

Agence universitaire de la Francophonie Bureau Europe Centrale et Orientale

1, rue Schitu Magureanu
050025 Bucarest
Roumanie
Tél : 00 40 21 312 12 76
00 40 21 312 20 14
Fax : 00 40 21 312 16 66
www.auf.org/regions/europe-centrale-orientale
europe-centrale-orientale@auf.org

Centre culturel et de coopération de l'Ambassade de France

Coopération universitaire et scientifique
2, rue Diakon Ignatii
1000 Sofia
Tél. (+359 2) 9377938 ou 48
Fax : (+359 2) 980 94 98
www.ambafrance.bg

Centre de Développement des Ressources Humaines

15, rue Graf Ignatiev, 4^{ème} étage
1000 Sofia
Tél. : (+359 2) 9155010
Fax : (+359 2) 9155049
Courriel: hrdc@hrdc.bg
Site internet : <http://www.hrdc.bg>

Centre de formation continue de la Faculté de droit de l'Université de Sofia

15 bd « Tsar Osvoboditel », bureau 313
1000 Sofia
Tél. : (+359 2) 98 777 51
www.eubg.eu

Julieta VELICHKOVA-BORIN

Secrétariat francophonie
Tél. portable: + 359 (0) 895 63 36 44
julietaborin@yahoo.fr

Spas SPASOV, Secrétaire

Tél. portable : + 359 (0) 888 69 22 08
Tél. bureau : + 359 (0)2 998 777 51
eurolaw@abv.bg

Centre Francophone

Université de « Saint Clément d'Ohrid »
Bâtiment Nord, entrée Shipka, étage 4
15, bd. Tsar Osvoboditel
1540 Sofia, Bulgarie
tél : 00 3592 946 10 75
fax : 00 3592 946 10 12
peter.topareff@auf.org

(Ce centre est organisé dans les locaux de l'Université de Sofia Saint Clément d'Ohrid, en partenariat entre le CCC et l'AUF et propose un accès à des ressources francophones, y compris numériques, aux étudiants et chercheurs).

Conférence des recteurs de Bulgarie

12, boul. Mendeleev
4000 Plovdiv
Tél. : (+359 32) 633232
Fax : (+359 32) 633157
<http://rectorsbg.zavas.org/main.php?page=homepage&lang=bg>
mail : info@rectorsbg.com

IFAG - Institut de la Francophonie pour l'Administration et la Gestion

21, rue de Montevideo, 1618 Sofia
Tél : (+ 359 2) 955 95 71
Fax : (+ 359 2) 955 95 85
www.ifag.auf.org

Faculté Francophone d'Informatique et de Génie Electrique

Université Technique de Sofia
8, bd.Kliment Ohridski, Sofia 1000, Bulgarie
Tél : (+359 2) 965 21 99 ; 962 44 07
Fax : (+359 2) 962 44 07
www.tu-sofia.bg
<http://ff.tu-sofia.bg>
Ivan MOMTCHEV, Doyen
ivan.momtchev@tu-sofia.bg
Vladimir LAZAROV, Vice Doyen
Responsable de la recherche et de la coopération internationale
vl_lazarov@tu-sofia.bg
Kiril ANGUELOV, Vice-Doyen
ang@tu-sofia.bg
Magdalena STANKOVA, Secrétariat
Tél: (+359 2) 965 21 99
foe-k@tu-sofia.bg

Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et de la Science

2A boul. Kniaz Dondoukov
1000 Sofia
tél. (+359 2) 9217 631
Fax : (+359 2) 988 06 00
www.mon.bg

Nouvelle Université Bulgare

Département de sciences politiques
21, rue de Montevideo, bureau 602, bâtiment 2, Sofia 1618
Tél./ Fax : (+ 359 2) 81 10 602
www.nbu.bg
Antony GALABOV, Directeur du département
agalabov@nbu.bg

Représentation de la Commission Européenne en Bulgarie

9, rue Moskovska
1000 Sofia

Tél. : (+359 2) 9335252
 Fax : (+359 2) 9335233
 Courriel : COMM-REP-SOF@ec.europa.eu
 Site internet : http://ec.europa.eu/bulgaria/index_bg.htm

Université de Technologie chimique et de métallurgie

8, bd. St. Kliment Ohridski, 1756 Sofia
 Tél. : (+ 359 2) 816 31 21, 816 31 09
 Fax : (+359 2) 868 54 88
 Filière francophone « Génie des procédés chimiques et biochimiques »
 ffrancophone@uctm.edu
 www.uctm.edu
http://www.uctm.edu/departments/indust_chem_FR/Fr/HOME.html

Ilonka SAYKOVA, Directrice de la filière
 i.seikova@uctm.edu

Dimitar DONTCHEV, Directeur adjoint
 Responsable des Relations internationales de la filière
 Représentant du programme Eurinsa en Bulgarie
 dontchev@uctm.edu

Milka PANKOVA, Secrétaire de l'Espace francophone
 meri@uctm.edu

Université des Technologies Alimentaires - Filière francophone

26, bd. Maritza, 4002 Plovdiv
 Tél/fax : (+359 32) 64 28 97, (+359 32) 60 37 27
 www.uft-plovdiv.bg

Siméon VASSILEV, Directeur
 ff_bg@yahoo.fr

Université l'Université de Sofia Saint Clément d'Ohrid

Faculté d'économie et de gestion
 125, Boulevard Tsarigradsko Chaussée, bl. 3, 1113 Sofia
 Tél : (+ 359 2) 873 83 10 et Fax : (+ 359 2) 873 99 41

Sonia VATEVA, Directeur de la filière
 soniavateva@gmail.com

Milka TONOVA, Chargée de projets
 milka.tonova@institutfrance.bg

Coordonnées et sites des principaux établissements d'enseignement supérieur bulgare

Les coordonnées des universités bulgares sont indiquées sur le site du Ministère bulgare de l'Éducation,
http://www.mon.bg/left_menu/registers/vishe/registar_eng.html

Université agricole de Plovdiv	http://www.au-plovdiv.bg	12, Mendeleev ul.	4000	Plovdiv
Académie des arts de Plovdiv	http://www.artacademyplovdiv.com	2 Todor Samoudomov ul., P.O. Box117	4025	Plovdiv
American University in Bulgaria	http://www.aubg.bg	1 place Georgi Izmirliiev	2700	Blagoevgrad
Université Libre de Burgas	http://www.bfu.bg	62, San Stefano ul.	8001	Burgas
Université de Technologie Chimique et Métallurgique	http://www.uctm.edu	8 St. Kliment Ohridski blvd.	1756	Sofia
Université d'économie de Varna	http://www.ue-varna.bg	77 Kniaz Boris I Blvd.	9002	Varna
Université du Sud-Ouest "Neofit Rilski"	http://www.swu.bg	Ivan Mihailov str.	2700	Blagoevgrad
Collège supérieur des	http://www.hctp.acad.bg	1, Acad. St. Mladenov ul.		Sofia

telecommunications et de la poste				
Université Forestière.	http://www.ltu.bg	10 Kliment Okhridsky Blvd.	1756	Sofia
Université médicale de Plovdiv	http://meduniversity-plovdiv.bg	15-A Vassil Aprilov Blvd	4002	Plovdiv
Université médicale de Pleven	http://www.mu-pleven.bg/	1 St. Kliment Ochridski ul.	5800	Pleven
Université des Mines et de Géologie "St. Ivan Rilski", Sofia	http://www.mgu.bg	Studentski grad, Hristo Botev ul.	1700	Sofia
Université Militaire nationale "Vasil Levski"	http://www.nvu.bg	76, Bulgaria blv.	5000	V.Tarnovo
Académie nationale de theatre et cinema de Sofia	http://natfiz.bg/	108A, G.S.Rakovski ul.	1000	Sofia
Académie nationale des beaux-arts	http://www.nha-bg.org	1, Shipka ul.	1000	Sofia
Académie nationale des sports	http://nsa.bg	Studentski Grad	1700	Sofia
Nouvelle Université Bulgare	http://www.nbu.bg/	21 Montevideo ul.	1618	Sofia
Université de Plovdiv	http://www.pu.acad.bg	24 Tzar Assen ul.	4000	Plovdiv
Université de Roussé	http://www.ru.acad.bg	8 Studentska ul.	7017	Rousse
Université de Shumen, "Konstantin Preslavsky"	http://www.shu-bg.net	115 Universitetska Street, Building 1, room 112	9712	Shumen
Université St Clément d'Ohrid de Sofia	http://www.uni-sofia.bg	15 Tsar Osvooboditel Blvd.	1504	Sofia
Université Technique de Sofia	http://www.tu-sofia.bg	8, Kliment Ohridski ul.	1000	Sofia
Université Technique de Varna	http://www.tu-varna.acad.bg	1, 'Studentska' ul.	9010	Varna
Université de Thrace	http://www.uni-sz.bg	Students Campus	6000	Stara Zagora
Université d'Architecture, d'ingénierie civile et de géodésie	http://www.uacg.bg	1, Christo Smirnenski blvd.	1046	Sofia
Université des technologies alimentaires	http://uft-plovdiv.bg/	26 Maritza Blvd.	4002	Plovdiv
Université de médecine de Sofia	http://mu-sofia.bg/	15, Dimitar Nestorov, Ul.	1431	Sofia
Université de Bourgas "Prof. Assen Zlatarov"	http://www.btu.bg	Prof. Jakimov ul.1	8010	Bourgas
UNWE (Université d'économie nationale et mondiale)	http://www.unwe.acad.bg	Students Campus	1000	Sofia
Université libre de Varna "Chernorizets Hrabar"	http://www.vfu.bg	Chaika Resort	9007	Varna
Université St. Cyril et Methode, Veliko Tarnovo	http://www.uni-vt.bg	2 T. Tarnovski ul.	5000	Veliko Tarnovo

Ecole supérieur d'ingénierie civile "Luben Karavelov" de Sofia	http://www.vsu.bg	32 Suhodolska ul.	1373	Sofia
Higher School "Agricultural college"	http://www.agricollege.com/	78, 'Dunav' Blvd	4000	Plovdiv
Université de Bibliotéconomie et de technologie de l'information	http://www.unibit.bg/	119, Tzarigradsko shose Blvd.	1784	Sofia
Académie maritime "Nicola Vaptsarov"	http://www.naval-acad.bg	73, Vassil Drumev ul.	9026	VARNA

Mise à jour : 17 février 2012